

Compte-rendu du conseil municipal du 27 novembre 2012

Le 27 novembre 2012 à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. DESROUSSEAUX Pascal, Maire.

Présents : TENNAH Karim – CATERINO Martine – GALLO François – LAMALLE Laurence – MARMIER Claude - PETIDENT Carmen – MION Roger – PFEIFFER Jean-Louis – PELLEGRINI Stéphane – VILLANNE Jean-François.

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire de séance Claude MARMIER.

Le Maire propose aux membres du Conseil de faire un bref résumé des réunions auxquelles ils ont assisté.

Résumé des différentes réunions depuis le dernier conseil

SIGRS, réunion du 30 octobre

Election du 2ème vice-président : J.François Villanné élu.

Admission en non-valeur de factures de cantine et de garderie.

Renouvellement d'un C.A.E.

Points d'avancement sur les travaux : réunion de chantier chaque jeudi.

Réception des travaux autour du 15 janvier, rentrée scolaire possible le 4 mars.

Avenants relatifs au marché du groupe scolaire : faux-plafonds, patères, lave-mains, placards.

Dispositif du 1% artistique dans le cadre de la construction du groupe scolaire : présentation d'un projet d'une œuvre artistique d'un montant estimatif de 22000 € avec une subvention possible de 12000 €.

Vol sur le chantier : 28000 € de préjudices et conséquences sur le calendrier.

Actions préalables à l'installation en collaboration avec enseignants, élèves et parents d'élèves.

Réunion des associations de Bucey le 8 novembre

Une réunion rassemblant les présidents, vice-présidents et trésoriers des différentes associations a été provoquée (la chasse a été excusée) afin de recréer un lien entre elles, de ressentir leurs besoins tant financier, matériel ou technique, de trouver un équilibre dans le calendrier de leurs différentes manifestations. Il leur a été demandé de communiquer auprès de l'adjointe administrative toutes leurs informations pour que celles-ci puissent être mises sur le site.

Célébration commémorative du 11 novembre

Environ 25 personnes étaient présentes. Le Maire remercie les membres du conseil qui se sont investis dans l'organisation (achat de gerbes et plantes) et la préparation du copieux buffet qui a suivi cette célébration.

Réunion sécurité avec l'adjudant chef de gendarmerie Coiteux du 15 novembre

La gendarmerie organise une réunion publique le lundi 3 décembre à 18 h à Estissac qui portera sur la prévention des cambriolages.

Dans un but de prévention, il a été demandé aux gendarmes de renforcer leur présence dans le village afin de faire respecter la vitesse.

RPI réunion du 16 novembre

163 enfants sont concernés par leur future rentrée scolaire le 4 mars dans les nouveaux locaux.

La fête des écoles aura lieu l'avant dernier week end de juin 2013 à Fontvannes.

Aux dires d'un conseiller, il semblerait que les ordinateurs (7 ordinateurs) en cas d'affectation au RPI seraient utilisés non pas par les élèves mais laissés à l'usage du personnel enseignant (1 ordinateur par salle de classe). Dans l'attente de clarification sur l'utilisation de ce matériel, la décision est restée en suspens.

Réunion pompiers le 17 novembre

Une réunion avec Pascal Toulouse a eu lieu pour évoquer l'éventuel retour d'un CPI dans le village.

Le bien fondé d'un CPI à Bucey est indéniable : temps d'intervention réduit de moitié.

Deux questions : y a-t-il des pompiers diplômés volontaires qualifiés en nombre suffisant et quel est le coût global de l'opération incluant les différents paramètres financiers.

Le sujet est à l'étude.

Annulation des élections du 30 septembre

Madame Ducoat a formulé 2 requêtes auprès du tribunal administratif de Châlons pour demander l'annulation des élections pour vice de forme concernant des procurations et évoquant le courrier émanant de Michel et Valéry Prunier mis dans les boîtes à lettres à la veille du 1^{er} tour.

Madame Duchêne, maire d'Estissac, Monsieur Framery, maire de Messon et Monsieur Leprince, maire de Fontvannes ont également formulé une requête contre la teneur de la lettre de Valéry et Michel Prunier.

Ce dossier a été examiné le 15 novembre et mis en délibéré au 13 décembre.

Versement 2012 : allocations aux anciens sapeurs-pompiers volontaires

L'allocation de vétérance était versée par le SDIS jusqu'à fin 2011. Elle est aujourd'hui versée par la commune avec indemnisation du SDIS. Deux formules sont possibles : proposition 1 : le maintien de l'allocation vétérance dans les conditions versées antérieurement ou proposition 2 : mise en place d'une allocation fidélité majorant le montant des allocations, la différence étant intégralement à charge de la commune. La proposition 1 a été retenue à l'unanimité.

Communication site internet, articles de presse

Le site est en cours de mise à jour. Suggestion a été faite concernant le référencement des entreprises bucetennes et sur l'information des articles de presse concernant Bucey.

Mise en place permanence des adjoints et du Maire

Une permanence sera assurée tous les samedis de 10 à 12 h (sauf jours fériés) par un adjoint ou le Maire au service des Bucetons.

Respect de la loi sur l'entretien des terrains (chardons) et constructions illicites

Le Conseil a décidé, dans un premier temps, de prévenir les propriétaires concernés pour essayer de trouver une solution à l'amiable avant d'engager des poursuites.

Indemnité de fin d'année des agents administratifs

Reconduction pour 2013 de l'indemnité de la secrétaire administrative correspondant à un 13^{ème} mois.

Une étude a été demandée au centre de gestion concernant la possibilité d'une indemnité légale pour les autres agents administratifs. Concernant ces derniers, la décision votée au conseil du 1^{er} août 2011 a été déclarée irrecevable par l'administration.

Avenant au contrat de Monsieur Claude Drouot

L'administration nous demande de modifier le forfait du nombre d'heures de Monsieur Drouot et de le passer de 2 heures à 5 heures hebdomadaires plutôt que 2 heures et 3 heures compensatoires de manière à simplifier les écritures. Décision adoptée à l'unanimité.

Actions concernant la commune en 2012.

1/ Solde travaux non collectif Assainissement en cours,

Le maire annonce qu'il va profiter de la présence durant le week-end de l'ancien Maire pour travailler sur le dossier assainissement avec son équipe, et ainsi pouvoir faire avancer les dossiers restés non soldés. Les dossiers litigieux concernant deux habitations ont été étudiés et devraient être clôturés prochainement.

2/ Fêtes de fin d'année, décoration, illuminations.

Après avoir procédé au tri des décorations qui restaient des années précédentes, les membres de la commission concernée ont procédé à l'achat des fournitures nécessaires à la décoration du village pour les fêtes. Un communiqué sera déposé dans les boîtes aux lettres, faisant également appel à toutes les bonnes volontés pour aider à leur mise en place. Concernant les illuminations l'un des conseillers signale qu'il est prudent de faire le point des besoins en début d'année afin de pouvoir établir des devis et passer les commandes. Il précise également que la C.D.C. fournit sur demande du matériel électrique pour les illuminations.

3/ CCAS – Colis pour les personnes âgées.

Les colis ont été choisis et sont commandés auprès d'un fournisseur situé dans le Sud-Ouest de la France. Ils sont répartis en 20 paniers pour personnes seules et 12 paniers pour les couples. La distribution en sera faite auprès des habitants concernés dès leur réception.

4/ Renforcement du compteur électrique de la mairie.

Un problème d'ampérage provoque le déclenchement du disjoncteur lors de manifestations situées dans l'enceinte de la mairie : la force de 9 Kw en 3 phases pour desservir à la fois l'école, la mairie et les bureaux attenants est insuffisante en cas de besoins supplémentaires. Renseignements pris auprès d'un électricien et de l'EDF, il serait conseillé de passer à un abonnement de 15 Kw, ce qui entraîne un surcoût de l'abonnement de 59,64 € à l'année, le prix de la consommation ne variant pas. Cette décision est mise au vote et adoptée à l'unanimité.

5/ Voirie : rebouchage des trous en formation, réalisé à 90 %

Il a été procédé au rebouchage de la quasi totalité des trous en formation sur les chaussées du village. Le stockage des matériaux a lieu dans un premier temps sur la plate-forme située à côté de l'église, en attendant de trouver un endroit plus adéquat.

6/Ampoules d'éclairage public déficientes changées, passage à l'heure d'hiver
Les ampoules signalées déficientes ont été remplacées, et il a été procédé au changement d'heure, tout en conservant les mêmes amplitudes horaires d'éclairage de la commune.

7/ Mise en place de panneaux de sécurité routière faisant défaut.

Les panneaux manquants ont été recensés et seront remplacés.

Une étude est en cours pour budgéter les projets de matérialisation des arrêts des cars scolaires. En ce qui concerne la sécurité sur les axes principaux une étude va être lancée auprès de la DDE. Ont été évoquées la mise en place de zones de stationnement alterné le long de la voie publique ainsi que la mise en place éventuelle de ralentisseurs et de zones 30 km/h.

A été signalé le manque d'abribus dans la rue principale aux points de ramassage scolaire.

A vérifier le nombre de passages pour piétons dans le village.

Ces paramètres seront intégrés dans la globalité de l'étude.

8/ Insuffisance du nombre de poubelles de tri sélectif engendrant des dépôts sauvages.

Afin d'éviter les dépôts sauvages, il sera procédé prochainement à l'installation d'un container supplémentaire de tri pour collecter les déchets.

9/ Réflexion sur l'aménagement aire stockage et réfection de la rue de l'église.

Consultation d'un paysagiste (plantation d'une haie bocagère extérieure le long du cimetière côté église).

Indépendamment de l'aménagement de la plate-forme, qui sera envisagé plus tard, il est proposé de faire planter une haie le long du mur du cimetière pour agrémenter les abords de l'église : cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Définition des besoins recensés à ce jour nécessitant des devis pour inscription au budget 2013

1/ Utilisation de la salle de classe après libération des locaux

Compte tenu que ce local devra respecter les contraintes liées au voisinage : locataire à l'étage et maisons à proximité excluant toute nuisance sonore, le projet suivant a été proposé :

séparation de la salle en deux parties. Nouveau bureau pour la mairie dans la 1^{ère} salle côté cour, surface environ 45 m². Création d'une salle de réunion permanente réservée aux associations, surface environ 50 m².

Le bureau actuel du Maire serait transformé en salle de réunion et accueil petit comité et le bureau actuel de la secrétaire en zone pause café.

La décision de principe concernant ce projet sera prise au prochain conseil.

2/ Affectation du don de l'américain

Il sera suggéré à l'ancien Maire détenteur et garant de ce don de bien vouloir affecter le solde à la réalisation citée ci-dessus en cas de vote favorable.

3/ Cimetière : point d'avancement du dossier

Des devis sont en cours. Une cinquantaine de tombes sont à relever imposant la mise en place d'un ossuaire.

Un columbarium et un jardin du souvenir font également partie de cette étude.

La réalisation sera inscrite au budget 2013.

5/ Mise aux normes des conduites d'eau

Suppression des conduites plomb raccordant les maisons individuelles : cahier des charges imposé par la SDDEA pour remise aux normes à préciser. Recensement des problèmes et lancement des devis.

6/ Sécurisation du réservoir d'eau par pose d'une clôture

Devis en cours pour mise en place d'un périmètre de sécurité sous forme de clôture.

Une demande sera faite auprès des services de la SDDEA concernant les normes à respecter.

7/ Chemin du Monument aux morts : canaliser les eaux pluviales

Une consultation préliminaire auprès de spécialistes devra être lancée compte tenu de la complexité de ce dossier.

Questions diverses : assurance souscrite pour les élus

Une assurance individuelle responsabilité civile et protection juridique a été souscrite par le Maire à titre personnel et couvrant ses adjoints.

Une assurance déplacement véhicule en tous risques sans franchise a été souscrite pour les élus et agents dans le cadre de leur fonction concernant la mairie (hors trajet pour se rendre à leur travail) en complément des assurances souscrites par la commune auprès de Groupama.

La séance a été levée à 0 h 15